

Le 24 mars 2022, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
18 mars 2022

DATE D'AFFICHAGE
18 mars 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 13

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Joëlle DANIEL, M. Jacques LEMAIRE, M. Michel HIRTZ, M. Ludovic BOURDIN, M. Philippe CLEMOT, Mme Caroline BOILLE, M. Didier THÉMÉ, Mme Nathalie GUENAUT, Mme Karine BARTHELEMY, M. Arnaud TURMINEL.

Pouvoir(s) :

M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.

M. Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.

M. Gérard DAVIET a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.

Mme Isabelle MELO a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.

Absents excusés :

M. Antoine TRYSTRAM, Mme Hédia GHANAY, Mme Régine HINET, M. Christophe LOYAU-TULASNE, Mme Céline DELAGARDE, M. Régis SALIC, Mme Mélanie FORTIER, M. Michel GILLOT, Mme Armelle AUDIN, Mme Betsabée HAAS, M. Grégory PODDA, Mme Sylvie POINTREAU, Mme Pascale DELAUNAY, M. Benoit BARANGER, Mme Axelle TREHIN, Madame Marie-Christine DE SAINT SALVY.

Secrétaire de séance : Mme Joëlle DANIEL

DELA 037 151 012 / 2022 – 8.8
ENVIRONNEMENT : Actualisation du programme d'actions

Le Comité Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR :17....., CONTRE :0....., ABSTENTION :...0...

Décide

- Article 1 : d'arrêter le programme d'actions pour l'exercice 2022 pour un total prévisionnel de 835 400 €, tel qu'annexé à la présente délibération.
- Article 2 : d'autoriser le Président, ou les Vice-Présidents en son absence, à solliciter des subventions au taux maximum auprès des différents partenaires financiers du Syndicat sur les opérations éligibles conformément au Contrats Territoriaux,
- Article 3 : d'autoriser le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 24 mars 2022

Le Président,
Sébastien MARAIS


ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE



TRAVAUX PREVISIONNELS SUR L'EXERCICE 2022

Nature des travaux	Montant TTC
Travaux sur la végétation (plantations, entretien, plantes exotiques envahissantes) Bresme : 25 400 € Choisille : 20 000 € Roumer : 22 000 €	67 400 €
Travaux contrats territoriaux Bresme : 103 200 € Choisille : 157 000 € Roumer : 194 800 €	455 000 €
Total travaux	522 400 €
Etudes ouvrages (restauration de la continuité écologique, diagnostic cours d'eau)	13 500 €
Etude Pollutions diffuses	8 200 €
Etude Petite Gironde	11 700 €
Etude Bédoire	14 300 €
Etude Bilan CT Bresme	45 100 €
Indicateurs de suivi	16 200 €
Communication	32 000 €
Poste des techniciens de rivières et du secrétariat (Brut chargé + forfait de fonctionnement + stagiaire)	172 000 €
Total autres dépenses	313 000 €
Total prévisionnel global (hors fonctionnement du syndicat)	835 400 €

NB : L'adhésion du Syndicat à la FREDON 37 prévue au budget est estimée à 6 000 € et ne figure pas dans le tableau puisqu'elle n'est pas subventionnée.

Ne feront pas l'objet d'une demande de subvention :

- Les travaux sur la ripisylve sur le bassin de la Choisille (parcelles communales) d'un montant prévisionnel de 20 000 € TTC,
- Les prestations de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire pour la co-construction d'un programme d'actions pollutions diffuses d'un montant prévisionnel de 9 000 € TTC.

